

La Canopée et le Théâtre d'eau et de verdure

Toute occupation du domaine public nécessite une demande préalable.

Une redevance pour cette occupation sera demandée selon les tarifs annoncés ci-dessous.

Association – Evènement à but non lucratif	20€
Association – Evènement à but lucratif ou promotionnel	0.15 €/m ² /jour + 20€
Entreprises privées en vue de favoriser l'attractivité du centre-ville	0.30 €/m ² /jour + 20€

